

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	87 (1960)
Heft:	3
Artikel:	L'ouëye = L'oie (patois du Clos-du-Doubs) : traduction
Autor:	Surdez, Jules
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-231769

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

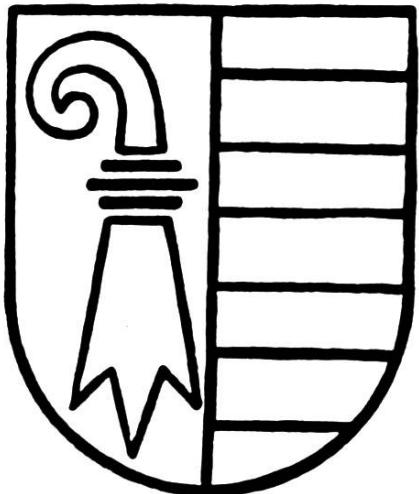
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes



L'ouëye

(Patois du Clos-du-Doubs)

Lai foire de Pouérreintru était ai pô près fini. Les vies que s'en vaint ès quattro câres de l'Aidjoue étint tiœuvrés de tchies² et de tchairats de foires³ que s'en rallint an l'ôtâ. Vos ne voyïns pus chus lai Piaice et aivâ lai gasse di Mairtchie que les derries craimpets que rembâllint yôte⁴ mairtchaindie et doues très roudges-bêtes⁵ épauvuries qu'an trinnaît d'aivô in tchevrître.

C'était chutot dans les cabarets qu'è y aivaît des dgens et di brut. Les mairtchainds (des djuéschutot) et des paysains qu'aivïnt bïn vendu⁶ aivïnt di mâ de trovè de lai piaice à Cie, à

¹ Ou *l'ôëye* (vallée) ; ² *tchie*, *tchée* ou *tchiaï*, suivant les lieux ; ³ ceux qui sont venus à la foire ; ⁴ ou *lue*, *luëte*, louëte ; ⁵ bêtes à cornes rouges et blanches ; ⁶ littér. : qui avaient bien vendu ; ⁷ litt. : il menait si large ; ⁸ ou *inco* ; ⁹ ou *des doux cheins* (Montagne) ; ¹⁰ serre, adj. verbal ; *serrè*, participe passé ou infinitif, serré ou serrer ; ¹¹ ou *sope an lai tchie*, soupe à la viande ; *brue*, s. m. bouillon ; ¹² *ôjé*, *ouejé* ou *ôsé* ; ¹³ Peuchapatte ; pâture de Chapatte ; ¹⁴ et ¹⁵ les gens de Chevenez sont surnommés les Renards ou les *Gros boyaux* ; ceux de Boécourt sont les Longs boyaux, les *Longo boués* ; ¹⁶ les gens de Bonfol sont surnommés les Bots, les *Bats* ; ¹⁷ étang est, en patois, du genre féminin.

*Jura, à Moton, o bïn és Trâs véchés.
Els airïnt tus vœulu être servis les premies.*

C'ât le Mére de Bonfô, ci Niâque, qu'an ôyaît le pus. E s'en était tot piein beillie, tot lai maitenée, chus le tchaimp de foire et tchie les graitte-paipie. El aivaît l'échtomai tiaîve (è s'était yevè ès quatre di maitin) et lai pé de sai painse était quâsi colle an l'étchenée di dôs. È mouennaît che laîrdge⁷ que le cabaretie fesét encoué⁸ ai se serrè, an enne ronde tâle, le mére de Tchevenez et ses chéx l'amboués. Çoli n'allait pe trop an ces-ci que n'aivïnt dje pe trop de piaice. Es se tirenn' des douex sens⁹ contre lu. El était se serre¹⁰ qu'èl aivaît di mâ de siouessiè et aivaît pavou d'essiaffè.

Aiprés le brue an lai tchie¹¹, lai cabaretiere aippouétché chus lai tâle in piaité de sept grives bïn rœuti que vôs fesïnt ai veni l'âve an lai gouerdge. Sept de cés ôjés¹² po heute hannes que mœurïnt de faim ! I me muse qu'elle aivaît aippris ai comptè à Peû Tchapatte¹³. Les sept Renaïds¹⁴ (O se vôs vœulès, les Gros Boués¹⁵) pâtchenn' vite tchétiun un de ces ôjés, d'aivô lai fouértchatte, et le Mére des Bats¹⁶ se trové devaint in piaité aiche veû qu'enne étaing¹⁷ de lai Montaigne enne année de soitie. E se diét qu'è se vœulaît dje bïn repaiyie et peus léché les âtres rire en yôte sô.

Tiaind qu'è voyét, enne boussèe aiprés, lai cabaretiere aippouétchè le segeno piaité, è se yevè cman in réssoue que se détend et y allé poire des mains po se le botè devaint lu. Mes aimis de Due ! qué long mouére fesenn' les sept hannes de lai Hâte Aidjoue. At-ce que ce n'était pe enne belle grôsse ouëye tieûte ai point et des pus reve-niaïnnes, qu'étaït chus le piaité !... E te lai preniét des doues mains et se botét ai lai dévouerè ai belles dents aiprés aivoi dit ès sept âtres aiche, capous

que des tchïns qu'an vïnt de yôs copè
lai quoue :

« Ah ; voici mon ôjé ! Tot se repaiye,
po cetu que saît aittendre... »
.. Vôs le voites, non pétes ? les dgens
de Bonfô ne sont pe dje che fôs que
çoli.

Jules Surdez.

Traduction :

L'oie

La foire de Porrentruy était à peu près terminée. Les chemins qui conduisent aux quatre coins de l'Ajoie étaient couverts de chars et de voitures de « foiriers » qui regagnaient leur domicile. Vous ne voyiez plus sur la place et « aval » la rue du Marché que les derniers marchands forains qui remballaient leur marchandise, et quelques « rouges-bêtes » effarées qu'on traînait avec un chevêtre.

C'est surtout dans les cabarets qu'il y avait du monde et du bruit. Les maquignons (des juifs pour la plupart) et des paysans qui avaient écoulé à un bon prix leur bétail avaient de la peine à prendre place au Cerf, au Jura, au Mouton ou aux Trois Tonneaux. Ils auraient tous voulu être servis les premiers.

C'est le maire de Bonfol, le Niâque(?) qui était le plus turbulent. Il s'était beaucoup dépensé, toute la matinée, sur le champ de foire et chez les gratte-papier. Il avait l'estomac creux (s'étant levé à 4 heures du matin) et la peau du ventre était presque collée à l'échine. Il tempêtait tant que le cabaretier fit se serrer davantage, à une table ronde, le maire de Chevenez et ses six ambourgs. Cela ne leur plaisait qu'à demi, car ils n'avaient déjà que peu de place. De chaque côté, ils se pressèrent contre lui. Il était si serré qu'il avait de la peine à respirer et craignait d'éclater.

Après le bouillon de viande, la cabaretière apporta sur la table un plat de

sept grives bien rôties qui faisaient venir l'eau à la bouche. Sept oiseaux pour huit hommes qui mourraient de faim ! Je pense qu'elle avait appris à compter au Peuchapatte. Les sept Renards (ou si vous préférez, les Gros boyaux) péchèrent vite avec la fourchette chacun une de ces grives, et le maire des Bots se trouva devant un plat aussi vide qu'un étang des Franches-Montagnes lors d'une année de sécheresse. Il se dit qu'il se vengerait déjà bien et laissa les autres rire à leur soûl.

Lorsqu'il vit, un moment après, la cabaretière apporter le second plat, il se leva comme un ressort qui se détend et alla le prendre pour le placer devant lui. « Mes amis de Dieu ! » quelle mine allongée firent les sept indigènes de la Haute Ajoie. N'y avait-il pas sur le plat une belle grosse oie cuite à point et des plus alléchantes !... Il la saisit à deux mains et se mit à la dévorer à belles dents après avoir dit aux sept autres convives penauds comme des chiens auxquels on vient de couper la queue :

« Ah ! voici mon oiseau ! Celui qui sait attendre trouve toujours l'occasion de se venger... »

... Vous le voyez, n'est-ce pas ? les gens de Bonfol ne sont pas aussi fols que d'aucuns le prétendent. J. S.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques
Ordonnances pour toutes caisses maladie